



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE BASTIA
Rapport n°1
BUDGET PRIMITIF 2017

Budget Principal-Budget des Transports

Le vote du budget primitif constitue le premier acte du cycle budgétaire annuel d'une collectivité.

Faisant suite au Débat d'Orientation Budgétaire, il en reprend en les affinant et en les actualisant les différents postes de dépenses et recettes, pour l'exercice en cours.

Comme cela a été exposé lors de la présentation du ROB, l'année 2017 sera une nouvelle fois marquée par une nouvelle baisse des dotations de l'état et un accroissement plus lent des bases de fiscalité, incitant la collectivité à maîtriser l'évolution de ses dépenses de fonctionnement.

Pour autant, et contrairement à la tendance nationale, la CAB s'est reconstituée en 2016 des marges de manœuvre conséquentes grâce notamment à la mise en place d'une politique de rigueur durant les deux derniers exercices et à la recherche de financements extérieurs.

En 2017, elle dispose des moyens nécessaires pour renforcer et pérenniser son action dans ses domaines traditionnels de compétences et pour s'engager dans la réalisation d'un programme pluriannuel d'investissement ambitieux.

Cependant, une démarche de remise à plat des flux de fiscalité entre les communes membres et l'EPCI devra être engagée dès cet exercice afin de pouvoir préparer l'institution aux prochains transferts de compétences induits par la loi NOTRe avec la mise en œuvre notamment de la GEMAPI et de la SLGRI¹.

A l'instar des exercices antérieurs, les projets de budget primitif 2017 intègrent les résultats des comptes administratifs qui ont été votés le 28 mars 2017.

Les dépenses prévues au BP 2017 s'élèvent à **56.223M€**, inférieures de 4% à celles inscrites au budget 2016².

	Section Fonctionnement (€)	Section investissement (€)			Cumul sections (€)
		Reports	Propositions	TOTAL	
Budget Principal	36 707 000,00	1 548 420,42	9 430 663,01	10 979 083,43	47 686 083,43
Budget des Transports	5 597 000,00	-	2 940 000,00	2 940 000,00	8 537 000,00
Présentation agrégée	42 304 000,00	1 548 420,42	12 370 663,01	13 919 083,43	56 223 083,43

Au vu de cette présentation, il convient de préciser les différentes inscriptions, par budget.

¹ GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

SLGRI : Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation

² Hors opérations liées à la mise en place de la régie des Eaux du Pays Bastiais

Budget principal

Budget principal- Section de fonctionnement : 36,707M€

→ Recettes de fonctionnement

En 2017, les recettes réelles du budget augmentent de **3.21%**, pour atteindre **34,172M€**.

- **Recettes fiscales – produit fiscal & concours de l'Etat : 32,068M€ (-0.6%)**

Les incertitudes liées sur l'évolution des ressources d'Etat, le faible dynamisme des bases fiscales nous conduit à évaluer de manière prudente l'évolution des recettes fiscales.

Pour cet exercice, le produit des recettes fiscales et des concours de l'Etat est en légère baisse 32,068M€ contre 32,150M€ (-0.6%)

-Le **produit fiscal** (Contribution Economique Territoriale, Taxe d'Habitation, etc.) progresse de 2.46%, à taux constants. Il intègre le produit de Taxe de séjour estimé à 128k€.

-Les **dotations de l'Etat** perdent près de 7%. La DGF est impactée de près de 60%, soit une perte d'environ 2M€. Les compensations fiscales progressent de 3%, du fait de compensation pour exonérations de taxe d'habitation mises en place dernièrement par le gouvernement. Le FPIC atteint 720k€ contre 765k€ en 2016, du fait de la baisse du Coefficient d'Intégration Fiscale.

- **Autres recettes : 2,103M€ (+75%)**

Le dynamisme des recettes de fonctionnement pour 2017 repose donc sur le produit des services et des financements extérieurs. En 2017, ces recettes représentent 2,103M€.

Subventions – Dispositifs aidés (629k€)

Le versement de subventions pour 629k€ dans le cadre notamment des dispositifs ADAPT, TZDG, Ecofolio, TEPCV etc

Produit de redevances -Sport & redevance spéciale (665k€)

Le produit de redevances diverses pour 665k€ comprenant la redevance d'occupation du stade A Cesari au Sporting Club de Bastia (403k€), la facturation des équipements sportifs(162k€), un produit de redevance spéciale escompté de 100k€,

Autres Produits (808k€), comprenant :

- La facturation de la mise à disposition du personnel à l'office du tourisme et au budget des transports(245k€).
- Le versement des éco organismes à la contribution du Syvadec (391k€)
- Le reversement du FCTVA pour dépenses d'entretien (61k€)
- Atténuations de charges (80k€)

→ Dépenses de fonctionnement

En 2017, les dépenses progressent de 2% par rapport aux inscriptions de 2016 et 16% par rapport aux réalisations 2016.

Cette évolution s'explique notamment par le fait que des événements exceptionnels (fermeture de sites sportifs) en 2016 avaient entraîné une réduction significative des dépenses à caractère général. Ceci étant, l'exercice 2016 ne peut être considéré comme référence.

▪ **Chapitre 011 – Charges à caractère général : 4.400M€. (-0.68%)**

Pour 2017, le montant budgétisé est légèrement inférieur à celui de 2016 (4430k€). Par rapport au CA2016, le chapitre évolue de 37%.

-> Les inscriptions budgétaires se caractérisent par la mise en place d'actions nouvelles :

-Animations sportives sur le territoire en sus de la fête du sport : nuit des arts martiaux, animations estivales aux bases nautiques,

-Prise en charge des dépenses liées à la communication pour le déploiement tri sélectif, dans le cadre des animations, déploiement de nouvelles compétences(200k€) et dont nous avons obtenu des financements.

-Réalisation de diverses études (508k€), favorisant une politique d'économie d'énergie (PCAET, diagnostics thermiques, thermographie aérienne du territoire), accompagnement à la mise en place du RIFSEEP, d'un schéma de mutualisation, d'un pacte fiscal et financier avec les communes etc.). Pour la plupart, ces études sont financées par les organismes ADEME, Eco Folio, Eco Emballages, TEPCV.

-> La rationalisation des dépenses courantes se poursuit : marché entretien des pelouses synthétiques, lutte contre les nuisibles, entretien des chenaux, marché d'écuration, contrôles réglementaires etc...

Ces dépenses devraient se maintenir à 3.6M€ soit un niveau équivalent à celui de 2015.

▪ **Chapitre 012 – Charges de personnel : 10,248M€ (+3%)**

Il intègre en année pleine les 13 recrutements actés en 2016 plus celui d'un DGS³. Ces recrutements répondent notamment à la mise en place de nouvelles politiques de déploiement du tri et à la préparation à la mise en œuvre de nouvelles compétences (SLGRI). Ces recrutements sont pour la plupart financés dans le cadre des dispositifs ADAPT, TZDZG, TEPCV, contrat emploi Avenir etc. Corrigé des financements précités, le poste évolue de 2.70%.

Le chapitre intègre également la valorisation du point d'indice et la poursuite du PPCR. (Parcours Professionnel des carrières et rémunérations)

▪ **Chapitre 014 – Atténuation de produits : 4,533M€**

Il reprend les allocations compensatrices versées en 2016 aux communes de Bastia et de Furiani ainsi que le reversement de la taxe de séjour à l'Office du Tourisme.

▪ **Chapitre 65- Autres Charges de gestion courante : 13,020 M€ (-1.40%)**

Il progresse de 6% par rapport aux réalisations 2016. Les inscriptions sont inférieures à celles budgétisées en 2016.

Cette augmentation s'explique en grande partie par un jeu d'écritures sur la contribution du Syvadec qui n'est plus compensée par des aides éco organismes. Ces aides sont reversées au chapitre 74. Elles s'élèvent à 391k€.

Corrigée de cette variation le chapitre progresse de 2%.

- Les contributions versées au SYVADEC (5.257M€), au SDIS (4.194M€) fléchissent légèrement,

³ Arrivée effective DGS : 1^{er} juin 2017

La CAB renforce les aides dans ses domaines de compétences :

- Milieu associatif sportif (350k€ contre 300k€ en 2016)
- Une participation au tour de corse Automobile (40k€)
- Une contribution à la politique de la ville (150k€ contre 100k€ en 2016)
- Participation au PNRQAD
- Développement économique (336k€) : ADIE, Ecole de la seconde chance, mission locale...), plateforme GPEC
- Aux animations aux communes, Créazione,
- Au CASC de la Communauté d'Agglomération de Bastia (72,5k€)
- A l'Office du tourisme Communautaire (+550k€ soit +40k€)

▪ **Chapitre 66 - Charges financières- 600k€(-20%)**

En raison du non recours à l'emprunt, les intérêts de la dette déclinent. Le chapitre comprend :

- 590K€ de remboursement de la charge de la dette du Budget Principal
- 10K€ pour d'autres charges financières (ligne de trésorerie)

▪ **Chapitre 67 – Charges exceptionnelles -195k€ (+114%)**

Ce chapitre comprend notamment la démolition de la Fourrière animale (113k€)

▪ **Chapitre 68 - Dotation pour risques et Charges : 1.720 M€**

La CAB est confrontée à de nombreux risques dont notamment ceux liés à une potentielle crise des déchets, à des dénouements de contentieux en cours, ou à des garanties d'emprunt.

▪ **Les opérations d'ordre s'élèvent à :**

- pour les dotations aux amortissements (chapitre 042) : 1.130k€
- pour le virement à la section d'investissement (chapitre 023) : 858k€.

Budget Principal- Section d'Investissement : 10,979M€

→ **Dépenses d'Investissement**

On recense, **pour les dépenses financières**

- **Au chapitre 16** : Le remboursement du capital de la dette pour 821K€ en baisse de **24%**
- **Au chapitre 27** : opération de régularisation de la prise en charge du remboursement d'emprunt en lieu et place de la régie des eaux du pays bastiais (150k€)

Concernant les Dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement pour un montant de 8.459M€ reprennent les opérations inscrites de la PPI.

La mise en place d'un PPI avec le lancement d'opérations d'envergure, induit l'ouverture de **9 Autorisations de Programme pour un montant total prévu 2017 de 1.1911M€, correspondant au lancement d'opérations :**

De Mise aux normes réglementaires des bâtiments communautaires

- Mise aux normes accessibilité des Etablissements recevant du public (CP 2017 : 302,43K€)
- Mise aux normes levée de réserves électriques (CP 2017 : 330k€)
- Mise aux normes Piscine de la Carbonite (CP2017 : 233k€)

De Réhabilitation d'Equipement Sportifs -Projets d'envergure

- Rénovation éclairage -passage en LED des infrastructures sportive (CP 2017 : 109 ,48k€)
- Création Vestiaires et tribune au Stade Volpajo (CP2017 :50k€)
- Rénovation et extension du cosec Pepito Ferreti (CP2017 : 50k€)

D'amélioration des moyens organisationnels

- Création d'un Centre Technique Communautaire (CP2017 : 150k€)
- Réaménagement et extension des locaux administratifs de Toga (CP2017 : 386k€)

D'opérations patrimoniales

- Acquisition de terrains de la ZAE Erbjolo à la commune de Bastia (CP2017 : 300k€)

Pour le reste, les **inscriptions aux chapitres 20, 204, 21, 23 s'élèvent à 7.31M€** contre 8.288M€ en 2016 et comprennent notamment :

Des opérations de rénovation des équipements sportifs

- Etude sur l'opportunité de la création d'un **nouveau bassin sur l'agglomération Nord** (30k€)
- Etude Rénovation de l'équipement sportif **Stade Roger Poggi** (30k€)
- Travaux de sécurisation et de réaménagement et de valorisation de la **Base Nautique des Minelli** (490k€)

-**Site du stade A Cesari (1015k€)** (Réfection de l'éclairage, Rénovation de la stèle commémorative dédiée aux victimes de la catastrophe de Furiani, Traitement émiettement Béton de la tribune nord, Sécurisation des ancrages, Création d'échelles de mats)

-**Site de Volpajo-Installations provisoires rugby (324K€)**

-**Stade de Momo -Extension des vestiaires**_Lancement maîtrise d'œuvre

-**Divers travaux aux Cosecs de Pietranera , Arinella, Fango et Pepito Ferreti: 210k€**

De déploiement de compétences

- **Nouvelles compétences-SLGRI-GEMAPI-** >Lancement des études (182k€)
- **Collecte-tri sélectif** : implantation de compacteurs et containers enterrés place du marché et Vieux Port (643k€)
 - Acquisitions bacs (376k€)
 - Acquisition véhicules (880k€) dont 1 BOM, 1 camion plateau empirolle, véhicules électriques
- **Développement Economique** : Rénovation des locaux du centre ancien – 170k€
- **Informatisation des structures** : Evolution logiciels, renouvellement parc, intranet :190k€
- **Numérique** : plateformes de services numériques : 33k€
- **Secteur Social et médicosocial** :
 - Logement social – Aides à la construction de logements sociaux :735k€
 - Participation à l'édification d'une **Maison d'Accueil Spécialisée pour Autisme et Handicap** :100k€
- **Création d'une fourrière animale** (étude :48k€)

→ Recettes d'Investissement

Les recettes d'investissement comprennent, notamment :

- **Au chapitre 13, 4.016M€** de subventions dont 1.848M€ de recettes nouvelles.
- **Au compte 10222**, les recettes nouvelles du FCTVA de **1.249M€**
- **Au chapitre 1068**, la constitution d'excédents de fonctionnement capitalisés à hauteur de **1,229M€**
- **Au chapitre 16**, opération de régularisation de la prise en charge du remboursement d'emprunt en lieu et place de la régie des eaux du pays bastiais (150k€)
- **Au chapitre 27**, remboursement de, **1.976M€** d'avance accordé à la SEM Bastia Aménagement pour la ZAE d'Erbajolo.
- A noter qu'au **chapitre 024, 330k€** un premier versement pour la vente du centre de formation du SCB, ainsi qu'en Restes à Réaliser, les produit des cessions de la ligue Corse de Football (80k€)

Budget des transports

Section de fonctionnement : 5.597M€

→ Dépenses de fonctionnement

- **Chapitre 011 – Charges à caractère général :151k€**

Le chapitre 011 comprend notamment la poursuite de la réalisation du Plan Global De Déplacements (PGD) pour une dépense de 92k€.

- **Chapitre 65 -Autres charges de gestion courante :4850k€**

Compte tenu des besoins formulés par certaines communes pour créer de nouvelles lignes de dessertes la contribution forfaitaire versée au délégataire a été valorisée à 4,544M€.

Il prévoit également le versement d'une participation pour une étude sur la mobilité en Corse de 42k€.

- **Chapitre 66 -Charges financières : 150k€**

- **Chapitre 67-Charges exceptionnelles : 18k€**

Au titre du remboursement du versement transport

- **Chapitre 042 : Dotation aux amortissements :333k€**

→ Recettes de fonctionnement

La section de fonctionnement devant être équilibrée à 5.59M€, la subvention d'équilibre du budget atteint ainsi en 2017,1.7M€. Le versement transport inscrit au chapitre 73 s'élève à 3557K€.

L'étude du PGD est financée à hauteur de 70k€.

Section d'Investissement : 2.940M€

En sus du Programme Pluriannuel d'Investissement qui prévoit le rattrapage dans le renouvellement du parc roulant (2 bus hybride, 2 navettes) et qui s'élèvent à 1895k€, les dépenses d'investissement incluent au Budget primitif des travaux supplémentaires pour la réfection du réseau et sa mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (374k€).

Une réflexion pour la création d'une infrastructure de transport collectif devra être menée.

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 2305k€. En 2016 le montant budgétisé était de 1961k€.

Budget Primitif 2017 – Votes

1) Affectation, reprise des résultats des comptes administratifs 2016

L'équilibre de ces deux budgets n'est pas possible sans la reprise des résultats des comptes administratifs 2016.

Pour le budget principal, sur les 3.763M€ d'excédents de fonctionnement constatés en 2016, 2.453M€ sont reportés à la section de fonctionnement et 1.229M€ sont mis en réserve.

La section d'investissement reprend un déficit 2016 de 783k€.

Pour le budget des transports, ceux sont près de 1,268k€ qui viennent abonder la section d'investissement.

La reprise des résultats du compte administratif 2016 ainsi que l'affectation du résultat sont retranscrits dans le tableau ci-dessous :

	Résultats CA 2016		BP 2017		
	Section fonctionnement	Section investissement	Solde excédent reporté fonctionnement	Mise en réserve 1068	Solde reporté Investissement
Budget Principal	3 763 735,63	- 783 045,88	2 534 600,00	1 229 135,63	- 783 045,88
Budget des Transports	-	1 268 786,54	-	-	1 268 786,54
TOTAL	3 763 735,63	485 740,66	2 534 600,00	1 229 135,63	485 740,66

Il est demandé au Conseil Communautaire de bien vouloir :

- Approuver l'affectation des résultats d'exploitation et du solde de la section d'investissement constatés au compte administratif 2016 au budget primitif 2017 du budget principal comme exposé ci-dessus.
- Approuver l'affectation du solde de la section d'investissement constaté au compte administratif 2016 à la section d'investissement du budget primitif du budget des transports.

2) Adoption du budget primitif du Budget principal 2017

Il est demandé au Conseil Communautaire de bien vouloir :

- Adopter le budget primitif du Budget principal par chapitre
- Voter les taux de fiscalité figurant en annexe du document budgétaire (maintien des taux 2016).
- Fixer le montant prévisionnel des attributions de compensation 2017 à 2.682.482,37 € pour la commune de Bastia et à 1.719.764,25 € pour la commune de Furiani.
- Acter la participation prévisionnelle au SYVADEC pour un montant de 5,257M€.
- Acter la contribution au Service Départemental Incendie pour un montant de 4.194M€
- Voter la contribution à l'Office du tourisme pour un montant de 550k€
- Voter la subvention du CASC pour 72,5k€.
- Procéder à l'ouverture des 9 AP/CP susvisées

3) Adoption du budget primitif du Budget des Transports 2017

Il est demandé au Conseil Communautaire de bien vouloir :

- Adopter le budget primitif 2017 des transports par chapitre
- Approuver la subvention d'équilibre du budget principal au budget des Transports pour un montant de 1.7M€.